



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR/

CONSEIL GENERAL DE LA MOSELLE
A l'attention de Mme DAUNOIS
Commission locale de l'eau
du SAGE Bassin Houiller
1, Rue du Pont Moreau
BP 11096
57036 - METZ CEDEX 1

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la gestion des eaux pluviales du lotissement "Le Petit Bois" à OETING

Metz, le 17 octobre 2014

**PJ : Fiche de renseignement descriptive
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration**» en date du 17 octobre 2014,
- une copie de la décision en date du 17 octobre 2014 adressée à M. le Directeur de la société CIM-CIC Aménagement Foncier – Agence Lorraine l'autorisant à débiter les travaux à compter de la réception du courrier de décision,
- une fiche de renseignement descriptive

concernant l'opération suivante : .

➤ **Gestion des eaux pluviales du lotissement "Le Petit Bois" au lieu dit "Kelsberg" à OETING**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER